

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 10 (2008)
Heft: 6

Artikel: Sur la voie de l'inclusion
Autor: Bignasca, Nicola
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sur la voie de l'inclusion

Dans certains pays européens, le sport scolaire est dispensé conjointement aux personnes handicapées et valides. A plus ou moins long terme, il en sera de même en Suisse. Mais comment intégrer cette différence dans une leçon d'éducation physique?

Texte: Nicola Bignasca; photos: Philipp Reinmann

► **La plupart des garçons veulent jouer à la balle à deux camps, quelques-uns au football et les filles à la balle brûlée. Mais qu'en est-il de Cédric? Il est handicapé. S'il joue à la balle à deux camps, il sera tout de suite touché et s'il joue à la balle brûlée, il n'atteindra pas la première base. Les jeux de coopération lui conviendraient mieux... mais le reste de la classe sera frustré. Que doit faire l'enseignant? Est-il possible de satisfaire tout le monde? ◀ (Tiré de la revue *sportpädagogik*, 4/2003)**

► Quel enseignant n'a jamais vécu une situation similaire, ne s'est jamais retrouvé face à des élèves aux besoins et aux désirs différents? Si les élèves handicapés sont encore rares dans les leçons d'éducation physique en Suisse, la différence est, quant à elle, bel et bien une réalité... même si l'on préfère souvent l'ignorer. Quel que soit le degré, tous les élèves n'ont pas les mêmes capacités et intérêts. Willibald Weichert, scientifique en matière d'éducation, pose alors la question de la tâche de l'enseignant de sport en présence d'élèves aux besoins éducatifs différents: «Comment peut-on intégrer dans l'enseignement un enfant avec des besoins particuliers pour qu'il s'en dégage *obligatoirement* ou *naturellement* des activités ludiques et motrices au cours desquelles cet enfant entrera

dans un dialogue moteur avec les autres enfants? Cette démarche ne devrait pas uniquement se faire dans un but charitable à l'égard de l'enfant handicapé, mais dans l'idée de faire partager aux enfants une activité motrice afin qu'ils aient du plaisir et entament à deux ou à plus un dialogue moteur.»

De nouvelles règles dès le départ

La barre, placée assez haut, ne peut pas toujours être atteinte dans sa forme absolue. Il convient, dans des situations particulièrement difficiles, de procéder par petites étapes. Synonymes de formes d'intégration partielle, elles pourront déjà être considérées en principe comme des progrès. Toute intégration présuppose une séparation et vise une adaptation à une situation existante. Reprenons l'exemple de la balle brûlée, où l'on fait jouer l'enfant handicapé sans modifier les règles de base. L'intégration est une étape intermédiaire importante en vue de l'inclusion proprement dite des handicapés et des non handicapés. L'inclusion ne s'entend pas sans l'élaboration, dès le départ, de nouvelles règles destinées à faciliter le dialogue entre tous les participants (voir l'exemple du projet «Baskin», pp. 16-17).

Un processus didactique visant l'inclusion présume de bonnes conditions cadre. A partir du moment où la différence est considérée comme une chance et non comme un obstacle insurmontable, le jeu ou l'exercice devient pour tous les apprenants beaucoup plus attrayant. Il importe que la découverte de cette différence se fasse progressivement, harmonieusement, et qu'elle soit libre de toutes contraintes. L'intégration ne nuit ni au bien-être des personnes valides ni à celui des personnes handicapées. Elle leur est au contraire extrêmement profitable. Ainsi, la pratique d'une activité physique commune avec des élèves aux besoins différents se révèle des plus attrayantes lorsque les acteurs prennent conscience des différences et qu'ils parviennent à trouver un équilibre entre «donner» et «recevoir».

La bonne stratégie

Le choix de l'activité motrice influence l'intensité et la densité des rapports sur le plan moteur. Le dialogue et le genre de collaboration entre personnes handicapées et valides peuvent changer selon l'activité. Dans bien des cas, les différences de capacité et de performance sont insignifiantes; dans certaines situations, en revanche, elles doivent être explicitement thématisées dès le début pour déboucher sur une véritable inclusion. Il est ainsi possible d'exploiter délibérément la différence pour rendre la pratique d'une activité physique commune plus captivante. Willibald Weichert esquisse quatre stratégies didactiques pouvant être utiles dans le choix des contenus didactiques correspondants. Celles-ci sont en principe classées en fonction de l'intensité, voire de la densité, des rapports sur le plan moteur et montrent de quelle manière l'inclusion passe par l'intégration, aussi partielle soit-elle. Plusieurs exemples permettent d'illustrer les possibilités et les limites de chaque stratégie.

Des différences sans importance

La forme d'intégration la plus simple s'opère au travers d'une activité comme le canoë ou l'aviron où les différences ne jouent aucun rôle et n'influencent pas le résultat de manière déterminante. En effet, à plusieurs dans un bateau, un enfant handicapé trouvera rapidement sa place dans la mesure où il pourra adapter son rythme

Nous sommes les derniers

► En Suisse, environ 6% de tous les apprenants se retrouvent dans des classes et des écoles spéciales, soit le pourcentage le plus élevé à l'échelle internationale. Indirectement, cela signifie que notre pays occupe la dernière place en ce qui concerne l'intégration des enfants souffrant d'un handicap dans les écoles ordinaires. Il existe bien entendu des différences régionales: le Tessin fait figure de bon élève (2%). Le canton de Bâle-Ville, pour sa part, propose un système intéressant, avec la scolarisation d'enfants handicapés psychiques dans des classes d'intégration réparties entre les différents quartiers.

L'avenir proche nous le dira: la «nouvelle péréquation financière» exige des cantons l'inclusion dans des écoles ordinaires des enfants aux besoins éducatifs particuliers. Il incombe maintenant aux cantons d'agir en fonction de la situation. //

Bibliographie:

Häusermann, S. (2007): *Recherche zum Bewegungs- und Sportunterricht in integrativen Klassen der Volksschule*. Abschlussbericht Teil I Deutschschweiz.

et sa force à ses capacités. Pour les autres élèves, les exigences requises en matière de conduite et de propulsion du bateau seront alors plus élevées.

Les jeux de coopération sont une autre catégorie d'activités physiques qui conviennent particulièrement bien au travail d'intégration. Prenons l'exemple du badminton et remplaçons le volant par un ballon de baudruche: l'enfant handicapé disposera de plus de temps pour réagir – le ballon volant plus lentement que le volant – et l'enfant valide sera en mesure de rattraper des coups difficiles ou manquant de précision.

Des groupes homogènes

Il existe différents petits jeux pour compenser l'hétérogénéité d'un groupe: un d'entre eux consiste à donner un point à l'équipe qui réussit sa dixième passe. Le cas échéant, les élèves sont obligés de coopérer et d'empêcher l'adversaire de collaborer. Pour que le jeu fonctionne bien, il convient d'attribuer à chaque joueur un adversaire de niveau identique (marquage individuel) et de répartir les joueurs au sein des équipes en fonction de leur niveau. Un enfant en fauteuil roulant, par exemple, affrontera un autre enfant avec le même handicap. Il est également possible, en respectant ces règles (paires homogènes), de s'adonner à nombre de jeux issus des sports de combat.



En tandem

Une autre forme d'intégration consiste à «exploiter sciemment les différences». Alors que le paragraphe précédent s'articulait essentiellement autour de la formation de groupes homogènes, il s'agit ici de faire exactement le contraire. En d'autres termes, on applique le principe du tandem où un élève, doué pour une activité spécifique, telle que le vélo, le patin à roulettes en ligne ou la planche à roulettes, forme un tandem avec un élève aux capacités de conduite restreintes. Les élèves valides sont confrontés aux mêmes tâches

motrices que les enfants handicapés mais à des degrés de difficulté plus élevés (p.ex. en matière d'équilibre). Les élèves handicapés ont quant à eux l'occasion de multiplier les expériences qui n'auraient sinon guère été possibles. Cette forme permet de rééquilibrer de manière ludique les différences motrices au sein du tandem.

Différenciation des rôles

La stratégie didactique, qui vise un degré d'inclusion élevé, prévoit dès le début une différenciation des rôles et un réajustement des règles. L'activité motrice choisie sera adaptée aux particularités des apprenants – les nouvelles règles étant si possible définies en commun. Il en résultera alors un exercice ou un jeu différent taillé sur mesure par rapport à l'inclusion recherchée. Dans les formes d'acrobatie par exemple, chaque élève peut trouver un rôle adapté à ses capacités motrices, à son poids et à sa taille. Les formes dansées conviennent également, car elles permettent d'exploiter avantageusement les différences: dans le «bal des calèches», l'élève handicapé entraînera l'élève valide dans un ballet de chaises roulantes des plus gracieux. Le projet «Baskin» repose sur ce principe de l'inclusion au travers de la variation des règles. //

Bibliographie

Weichert, W. (2003): *Heterogenität attraktiv machen*. In: sportpädagogik 4/2003.

Autres pays, autres mœurs

Il existe en Europe trois modèles sur lesquels repose la scolarisation des enfants handicapés.

- **«Multi Track Approach»:** modèle regroupant dans une classe spéciale d'une école ordinaire les apprenants ayant des besoins éducatifs particuliers (appliqué en France et en Autriche). Les classes comptent au maximum douze apprenants. L'enseignement dans les classes d'intégration est adapté individuellement. Il est alterné avec des périodes de longueurs différentes dans des classes normales pour permettre une intégration.
- **«One Track Approach»:** modèle basé sur l'intégration des élèves handicapés dans des écoles et des classes ordinaires (appliqué en Italie, en Norvège et en Suède).
- **«Two Track Approach»:** modèle basé sur deux systèmes éducatifs distincts avec des directives normatives, des plans d'enseignement et une organisation didactique différents (appliqué en Suisse et en Allemagne).